



Le point de vue de Provence Fabrique des Possibles

EN BREF.

Le collectif Provence Fabrique des Possibles soutient la stratégie proposée par RTE dans son schéma décennal de développement du réseau (SDDR) 2025. Ce plan, qui engage des investissements de l'ordre de 100 milliards d'euros sur quinze ans, constitue une réponse indispensable à l'urgence climatique, au défi de la souveraineté énergétique et au besoin de réindustrialisation de la France. Notre conviction est que, dans un contexte de forte tension géopolitique et de dépendance persistante aux énergies fossiles, il est urgent de passer des décisions aux actes pour que le réseau électrique ne soit pas un frein à la transformation du pays.

Provence Fabrique des Possibles est une démarche collective qui rassemble aujourd'hui plus de 120 dirigeants d'industries, d'entreprises et d'organisations économiques implantées au cœur de la zone industrialo-portuaire de Fos-Berre et de son hinterland.

Impulsée par quatre organisations professionnelles majeures - Industries Méditerranée, l'UIMM Alpes-Méditerranée, France Chimie Méditerranée et le Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région (GMIF) - le collectif porte une ambition commune : faire de la Provence un territoire leader des transitions industrielle, énergétique et écologique, en associant l'ensemble des parties-prenantes aux choix structurants qui conditionnent l'avenir du territoire.

Contact :
Gabriel Calvet
gabriel.calvet@stanfrance.com
06.51.52.82.24



Le SDDR : un pilier de la souveraineté et de la transition énergétique

Le schéma décennal de développement du réseau (SDDR) 2025 de RTE constitue l'une des pierres angulaires de la trajectoire française vers la neutralité carbone. Alors que la France dépend encore à près de 60 % d'énergies fossiles importées, ce plan est avant tout un acte de souveraineté : il organise, à grande échelle, le passage de notre pays encore largement fossile vers un système électrique bas-carbone, capable de supporter une électrification massive des usages.

Dans cette perspective, la part de l'électricité dans la consommation d'énergie devra passer de 27 % aujourd'hui à plus de 50 % en 2050. Pour y parvenir, la France doit engager un effort comparable aux grandes stratégies nationales du XX^e siècle : il s'agit de la troisième grande étape de construction du système électrique français, après la reconstruction d'après-guerre et le programme nucléaire du Plan Messmer.

Un effort d'investissement massif pour accélérer la réindustrialisation

Avec 100 Md€ d'investissements sur quinze ans, le SDDR engage un effort d'investissement massif qui repose sur une vision assumée permettant :

- D'accueillir de nouvelles industries bas-carbone
- D'accélérer l'électrification des usages existants (sidérurgie, infrastructures numériques, mobilités)
- De sécuriser les grands corridors électriques
- De garantir la souveraineté industrielle en anticipant les besoins électriques des filières stratégiques.

Cet effort nécessite de travailler sur plus de 40 000 km de lignes électriques (à renouveler, renforcer ou créer) d'ici 2040, et impose de sécuriser les approvisionnements dans un contexte géopolitique tendu.

Ce plan, fondé sur des principes de planification, de priorisation géographique (la zone de Fos-Berre étant une priorité n°1) et de mutualisation, permet de traduire les objectifs politiques en actions concrètes, au bon endroit et au bon moment. Il constitue également une opportunité pour les territoires : réinvestir dans l'appareil industriel français, requalifier les compétences, structurer des filières locales et préparer la France à accueillir les activités énergétiques, industrielles et logistiques indispensables à son avenir.

Au-delà de la souveraineté, la sécurisation de l'approvisionnement en électricité décarbonée est un levier clé de compétitivité pour l'industrie française. Dans un contexte de dépendance aux énergies fossiles importés, fragiliser la sécurité du système électrique français reviendrait à affaiblir l'un des principaux avantages concurrentiels de notre pays pour attirer et développer des activités industrielles stratégiques.

Moderniser et sécuriser le réseau face à l'urgence climatique

Le SDDR répond aussi à un enjeu essentiel : préserver la fiabilité du système électrique et adapter le réseau aux aléas climatiques et aux nouveaux flux massifs d'énergie. Le réseau français vieillit : plus d'un quart des lignes aériennes ont plus de 60 ans. Il est désormais confronté à des phénomènes climatiques plus fréquents et plus intenses, tout en devant absorber des flux électriques qu'il n'avait pas été conçu pour supporter.

Pour adapter le réseau existant et futur face à l'urgence climatique, le SDDR planifie une stratégie « deux-en-un » qui combine le renouvellement des équipements vétustes et leur adaptation au changement climatique. L'objectif est de porter le niveau d'adaptation du réseau à 80 % dès 2040.

Cette approche permet de garantir que l'électricité, devenue essentielle pour le fonctionnement de l'économie et la vie quotidienne (télécommunications, informatique, mobilités, etc.), continue d'être fournie de manière sécurisée et résiliente, pour tous les usages. L'un des principes fondamentaux du SDDR est précisément de transformer le réseau électrique en un outil proactif d'anticipation des besoins.

Reconfigurer l'architecture du réseau pour éviter les congestions et les surcoûts

La nouvelle géographie des flux rend indispensable une reconfiguration de l'architecture Très Haute Tension (THT). Sans renforcement significatif, les flux croissants satureront plusieurs axes structurants. Les coûts de congestion pourraient alors atteindre 3 Md€ par an dès 2035, un montant qui serait inévitablement supporté par l'ensemble de la collectivité.

Pour répondre à cette problématique, la stratégie française s'appuie sur une vision pragmatique : optimiser les tracés existants (changement de câbles, doublement de circuits sur pylônes) et privilégier les solutions aériennes lorsqu'elles sont les plus efficaces. Cette approche s'avère jusqu'à quatre fois moins coûteuse que certaines politiques de renforcement engagées ailleurs en Europe, pour un résultat équivalent en termes de capacité.

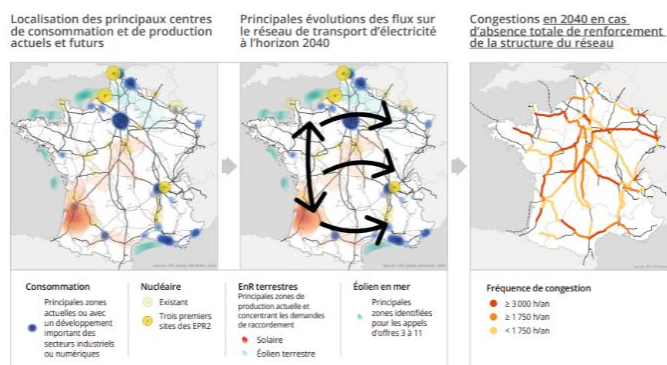


Figure 10 – Carte des moyens de production issus du projet de PPE 3, des flux sur le réseau et des congestions qu'ils engendrent

Le bassin de Fos-Berre : Un hub industriel majeur, au croisement des filières nationales et européennes

Le bassin de Fos-Berre concentre certaines des activités industrielles et logistiques les plus stratégiques du pays. Il constitue un pôle multi-filières unique : raffinage, chimie, sidérurgie, métallurgie, aéronautique, défense, et bientôt hydrogène et énergies renouvelables et bas carbone.

Cette diversité lui confère un rôle central dans la souveraineté industrielle et énergétique de la France et de l'Europe. Le positionnement de 6^e hub internet mondial, qui soutient la stratégie nationale d'intelligence artificielle et l'essor des data centers, renforce encore cette place.

Le territoire et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se trouvent ainsi au cœur d'enjeux industriels, technologiques et logistiques qui dépassent largement l'échelle locale. Les dynamiques actuelles témoignent d'une entrée dans un cycle d'investissements massifs, avec près de 20 milliards d'euros identifiés à horizon 2030 par l'État, dont 80% d'origine privée.

Une dynamique d'investissements et de transformation sans précédent

Plus de 51 projets industriels d'implantation ou de transformation sont en cours : décarbonation des sites existants, développement de filières émergentes, implantation de nouvelles chaînes de valeur.

Les industriels sont prêts à mobiliser plus de 15 milliards d'euros de capitaux privés, susceptibles de générer plus de 60 000 emplois directs, indirects et induits d'ici 2030, tout en consolidant les 190 000 emplois industriels directs déjà présents sur la région. Cet impact économique est majeur : chaque emploi industriel génère en moyenne 1.75 emploi indirect et 3 emplois induits.

Un besoin énergétique indispensable pour soutenir la transition industrielle

La décarbonation des industries du Golfe de Fos repose sur une électrification massive des procédés. Les objectifs nationaux conduisent à une baisse de la consommation énergétique globale, mais à une hausse forte de la demande électrique liée à la substitution des énergies fossiles.

Les besoins régionaux atteignent 4 400 MW d'ici 2030, alors que la capacité actuelle du réseau plafonne à 600 MW, pouvant être portée à 1 200 MW via des renforcements ponctuels.

La construction de la ligne aérienne THT 400 kV Jonquières-Saint-Vincent – Fos-sur-Mer apparaît comme la seule infrastructure capable d'apporter les 3 700 MW supplémentaires nécessaires au déploiement des projets industriels.

Sans cet apport, une partie des investissements pourrait basculer vers des territoires mieux équipés, fragilisant la dynamique collective et les ambitions de décarbonation.

Garantir un approvisionnement électrique fiable pour des procédés industriels sensibles

La continuité de l'alimentation électrique est vitale pour des procédés industriels lourds, dont la valeur dépend de leur fonctionnement ininterrompu.

Les solutions reposant sur des liaisons à courant continu, y compris lorsqu'elles sont enterrées, présentent des limites structurelles en matière de fiabilité. Le rapport ENTSO-E du 16 septembre 2024 fait état d'un taux moyen d'indisponibilité de 10 % en Europe pour ce type de liaisons, soit plus d'un mois d'interruption par an, avec en moyenne dix déclenchements annuels.

À l'inverse, une ligne aérienne 400 kV en courant alternatif n'enregistre qu'environ 0.1 défaut permanent par an pour 100 km, garantissant une fiabilité nettement supérieure.

Le tracé envisagé permet également de renforcer le bouclage du réseau, améliorant la résilience de l'alimentation électrique sur Fos-sur-Mer. Cette sécurisation est déterminante pour les industriels qui ont choisi ce territoire pour des atouts uniques : disponibilité foncière, infrastructures existantes, proximité du port, main-d'œuvre qualifiée, potentiel d'écologie industrielle circulaire.

Une solution pérenne pour accompagner les besoins du territoire sur plusieurs décennies

La planification énergétique doit dépasser le simple horizon 2030. Les industriels appellent à une infrastructure capable d'accompagner le développement de nouvelles filières, l'évolution des technologies et l'augmentation des usages non industriels sur l'ensemble de la Région.

La ligne THT 400 kV constitue la seule solution à même de garantir la stabilité du réseau régional, d'éviter les risques de black-out, et de sécuriser l'alimentation électrique jusqu'à l'aire urbaine niçoise.

Pensée pour les 50 prochaines années, la ligne THT 400 kV répond à cette exigence de long terme. Elle sécurise :

- La capacité électrique indispensable à la décarbonation industrielle,
- La compétitivité du territoire,
- La stabilité du réseau régional.

À l'inverse, une solution sous-dimensionnée fragiliserait durablement le réseau, limiterait l'accueil de projets industriels futurs et compromettrait la contribution régionale aux objectifs nationaux de décarbonation et de souveraineté énergétique.

CONCLUSION

Le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) 2025 porté par RTE s'inscrit comme une réponse essentielle à l'urgence climatique, aux enjeux de souveraineté énergétique et à l'impératif de réindustrialisation de la France.

Dans ce cadre, le projet de ligne THT Jonquières-Fos Berre illustre de manière concrète ces défis majeurs. La zone industrialo-portuaire de Fos-Berre constitue un pôle stratégique déterminant pour la souveraineté industrielle nationale. La création d'une ligne aérienne très haute tension de 400 kV représente la seule infrastructure en mesure d'acheminer les 3 700 MW supplémentaires nécessaires au développement du territoire.

Conçue pour répondre aux besoins des cinquante prochaines années, cette solution garantit une fiabilité renforcée du réseau électrique, fournit la capacité indispensable à la décarbonation des activités industrielles et assure la stabilité énergétique régionale face au risque de black-out.

